

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2007)
Heft: 4

Artikel: Politique énergétique suisse sous la loupe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique énergétique suisse sous la loupe

La crise pétrolière de 1973 a démontré pour la première fois la sensibilité des Etats industrialisés modernes aux perturbations et leur dépendance à l'égard des sources d'énergie fossiles. C'est dans ce contexte que l'AIE a été fondée en 1974. Par son adhésion à l'AIE, la Suisse est liée par l'accord relatif au Programme international de l'énergie (PIE), conclu après la crise pétrolière pour la constitution et la gestion de réserves de pétrole en cas d'urgence. Depuis, l'AIE a élargi son champ d'action, s'occupant désormais de tous les aspects énergétiques. De plus, les trois principes de la politique énergétique durable ont été reconnus par écrit dans une déclaration ministérielle en 1993.

Renseignements supplémentaires

<http://www.iea.org/>

<http://www.bfe.admin.ch/themen/00526/index.html?lang=fr>

Pour encourager une politique énergétique durable, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) soumet à une analyse détaillée ses 26 Etats membres tous les quatre ans. Neuf experts issus des différents Etats membres de l'AIE sont venus en Suisse en mars dernier pour discuter durant une semaine de l'état actuel de la politique énergétique suisse avec des représentants du gouvernement, d'associations et de l'industrie énergétique. La publication du rapport final sur l'analyse détaillée est attendue pour la fin de l'année.

Les objectifs de l'AIE se fondent sur trois principes de la politique énergétique durable: sécurité de l'approvisionnement, rentabilité et compatibilité avec l'environnement. En devenant membre de l'AIE, la Suisse a consenti à aligner sa politique énergétique sur les principes du développement durable. L'analyse détaillée de l'AIE vise à ce que chaque pays soit examiné par des représentants de l'AIE sous l'angle des objectifs de l'organisation. Franziska Megert de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) explique: «L'analyse détaillée de l'AIE passe en revue la politique énergétique suisse (état des lieux et besoins) pour montrer où des actions sont nécessaires.» Suite aux discussions menées en Suisse, les experts de l'AIE ont établi un rapport assorti de recommandations pour améliorer la politique énergétique.

Intégration des recommandations dans les plans d'actions

D'après Franziska Megert, les recommandations du rapport devraient concerner notamment la mobilité, l'exclusion de produits classés G du marché et le remplacement des mesures librement consenties par des lois. «Basée sur la démocratie directe, le fédéralisme et les mesures librement consenties, la politique énergétique suisse est formée de solutions consensuelles, ce qui freine l'introduction de nouvelles lois et ordonnances.» De nombreuses recommandations de l'AIE devraient toutefois être intégrées dans

les plans d'actions de politique énergétique demandés par le Conseil fédéral.

La Suisse souscrit à l'analyse détaillée

En 2003, l'AIE avait relevé que le rejet de la loi sur le marché de l'électricité et la réalisation d'objectifs de politique énergétique au moyen de mesures librement consenties posaient problème. La Suisse a bien progressé dans ces domaines: la taxe CO₂ sur le mazout et la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité pourront déjà entrer en vigueur début 2008. L'analyse détaillée est bien perçue notamment parce qu'elle permet aux Etats examinés de fonder leurs mesures de politique énergétique sur les recommandations d'une commission d'experts indépendante et réputée. «L'AIE est connue pour son travail professionnel, c'est la raison pour laquelle l'OFEN souscrit à l'étude», explique Franziska Megert. Mais les critiques de l'AIE ne sont pas toujours accueillies favorablement. Certains Etats membres ont décidé de ne faire examiner que certains thèmes pour éviter les désagréments. La Suisse, elle, préfère de loin l'analyse détaillée «classique», dans laquelle tous les thèmes politiques sont évalués de la même manière.

(sar)